

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 août 2016

Présents : Mmes Cabane, Séébold, Stewart

MM. Ader, Amat, Barbe, Bonnard, Breton, Calmettes, Sifantus.

Absents excusés : Mme Norholm, procuration à Mme Dulac.

Absents : Mmes Peyragrosse, Prévostel.

MM. Hirn, Bonnet.

Secrétaire de séance : Mme Deltour.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 31 août 2016.

I. FINANCES :

1. Décisions modificatives

Ces décisions modificatives ne modifient pas l'équilibre du budget.

Il s'agit de décisions sur le plan comptable (changement de N° de compte) et virement de compte à compte.

VOTE : 14 POUR

2. Demandes de Subventions

Au second trimestre, des dossiers concernant la modification de la filière Boues de la STEP ont été envoyés à l'agence de l'eau et au Conseil Départemental.

L'Agence de l'eau demande une délibération l'autorisant à verser la subvention attribuée à ce dossier au Conseil Départemental, lequel reversera le tout à la Commune.

VOTE : 14 POUR

II. URBANISME :

1. Prix sur acquisition et préemption de terrains.

A- Secteur Plas

En avril, la commune a préempté en révision du prix, un terrain AE N°20 situé secteur les Plas, en zone classée Espaces Naturels sensibles.

Madame PRUNAC, dans sa dernière lettre, nous propose toujours son terrain au prix de 5000€.

Je propose d'en faire l'acquisition au prix proposé à savoir 5000€.

VOTE : 14 POUR

B- Secteur Font de l'Air

Suite à la proposition des Messieurs ECHINARD Jean et Raymond, la Commune fait l'acquisition des parcelles AE 140, AE 141, AE142, AE 143, pour un montant de 31530€.

Pour finaliser l'acte, une délibération autorisant M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

VOTE : 14 POUR

C- Hérault Transport

L'Agenda d'Accessibilité Programmé (SDA-ADAP) du réseau Hérault Transport a été adopté par la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité.

En 2015, une proposition de liste des arrêts classés prioritaires a été envoyé en mairie. Le Conseil Municipal l'avait invoqué en séance publique.

Dans son courrier, Hérault Transport nous propose de prendre une délibération pour demander une subvention pour l'aménagement en 2018 de l'arrêt « prioritaire » retenu. (Arrêt avenue du Val de Montferrand dans les 2 sens).

VOTE : 14 POUR

IV. QUESTIONS DIVERSES :

- Rentrée Scolaire
- Point sur les manifestations
- Point Fête votive
- Mot de solidarité aux vignerons grélés.
- Divers.